

EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE

FEDERATION FELINE FRANÇAISE

14 et 15 avril 2012

PARIS

Espace Champerret

Place de la Porte Champerret
75017 PARIS FRANCE



Juges invités

Mme A Kneifel (DE) TTR
Mme S Bruin (NL) TTR
Mr A Jocquel (FR) Cat I-II
Mme B Busse (DE) Cat I-II-IV
Mme N Godier-Lepert (FR) Cat II
Mme J JOCQUEL (FR) Cat I

Et



2 certificats dans le week-end

Tarif: 55 euros par chat pour 2 certificats.

Tarif spécial aux adhérents d'un CAT CLUB régional
à jour de leur cotisation : 45 euros par chat

Un adulte minimum engagé pour 3 chatons inscrits.

ATTENTION :

CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE :

2 avril 2012 ou

lorsque la capacité de la salle est atteinte

**Tout chat annulé après cette date
reste dû.**

Selon le règlement FIFe certaines races seront jugées par groupe
de couleur ; d'autres, non reconnues (par la FIFe) n'obtiendront
pas de certificat. Prière de s'informer auprès du club organisateur

Complément d'information : <http://www.fffeline.com>

Les participants doivent envoyer leurs
bulletins d'engagement à:

Mme BUFFET Colette

La Chalardière

61270 SAINT HILAIRE SUR RILLE (F)

Tél : + 33 (0) 2.33.24.64.82

et : + 33 (0) 9.75.29.57.75

E-mail : colette.buffer@wanadoo.fr



Merci de privilégier l'envoi de vos
engagements par Mail et de
les confirmer par courrier accompagné
obligatoirement de leur règlement,
à l'ordre de la Fédération Féline Française.
sans lequel ils ne seront pas acceptés.

Pour tous renseignements sur les
inscriptions à l'exposition:

Voir les coordonnées des responsables des
différents clubs régionaux sur le site :

<http://www.fffeline.com/clubs.htm>

Vaccinations obligatoires:

Contre la Rage pour tout chat provenant de
départements contaminés ou de l'étranger.
Contre l'entérite infectieuse (typhus) et
coryza. Conseillée contre la leucose

Identification:

Pour tous les chats et chatons Français ou
étrangers, identification par puce électronique ou
par tatouage à indiquer sur le bulletin
d'engagement.

HORAIRE:

Samedi 14 avril de 7h30 à 19h00

Dimanche 15 avril de 8h45 à 18h30

Visite vétérinaire samedi de 7h30 à 9h00

Début des jugements à 9h30